

Le remplacement du site internet de la Bibliographie nationale française : une discussion sur le rôle des Bibliographies nationales comme outil au service de la démocratie

Daniel Keller

Département du Dépôt légal, Bibliothèque nationale de France, Paris, France.
daniel.keller@bnf.fr

Mathilde Koskas

Département du Dépôt légal, Bibliothèque nationale de France, Paris, France.
mathilde.koskas@bnf.fr



Copyright © 2018 by Daniel Keller, Mathilde Koskas. This work is made available under the terms of the Creative Commons Attribution 4.0 International License:

<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0>

Résumé :

Le remplacement du site internet de la Bibliographie nationale française, dont la nécessité paraissait évidente pour des raisons pratiques (obsolescence du site actuel), a donné lieu à d'importantes discussions au sein de la Bibliothèque nationale de France. Une fois surmonté le premier réflexe de porter la discussion directement et uniquement sur les aspects pratiques et économiques, la nécessité de revenir aux besoins des usager.e.s et aux missions fondamentales d'une bibliographie nationale s'est imposée. Cela a permis de poser les principes d'un outil adapté au service du public de la société de l'information, avec un engagement fort pour le soutien de pratiques démocratiques.

Mots-clés : Bibliographie nationale ; métadonnées ; accès à l'information ; démocratie ; fiabilité des données.

INTRODUCTION

La Bibliothèque nationale de France (BnF) prépare le remplacement du site de la Bibliographie nationale française. Ce remplacement, qui s'imposait pour des raisons pratiques et techniques (obsolescence du site, créé en 2001), dépasse le cadre d'une simple refonte et donne lieu à de riches discussions au sein de la Bibliothèque. Pour en fixer le cadre, un retour sur le rôle et les missions d'une Bibliographie nationale, à la fois retour aux sources et regard résolument prospectif sur leur sens actuel et à venir, s'est avéré nécessaire.

I- CONTEXTE

La Bibliographie nationale française a été créée en 1811 (elle s'appelait alors *Bibliographie de l'Empire français*) pour « annonc[er] toutes les éditions d'ouvrages imprimés ou gravés, qui seront faites à l'avenir »¹. Elle a toujours eu pour mission de signaler la production nationale, mais avec des buts qui ont oscillé au fil du temps, du politique (recenser pour contrôler et censurer) à l'administratif (s'assurer de l'exécution d'une obligation légale comme le dépôt ou le règlement de taxes à l'importation) et à l'intellectuel (se repérer dans la masse de ressources disponibles).

Dans la période récente, la constitution de la Bibliographie nationale française est liée de manière intrinsèque au dépôt légal, à la fois par le décret fondateur de la BnF² et par le Code du patrimoine³. En cela, la France adapte au contexte national les recommandations émanant de l'UNESCO et de l'IFLA pour le contrôle bibliographique universel (CBU), dont le principe fondamental est celui d'un signalement exhaustif de la production nationale : chaque pays est responsable de sa production et doit la signaler en totalité, les échanges de données bibliographiques entre différents pays, rendus possibles techniquement grâce aux normes de catalogue, devant permettre d'atteindre cet objectif d'universalité.

Ces lois placent clairement la Bibliographie nationale dans le domaine patrimonial, donc dans le troisième des grands buts que nous avons identifiés ci-dessus. Cependant, les raisons pour lesquelles une nation constitue son patrimoine, ce qu'elle met dedans, peuvent changer, de même que les modalités pratiques. Ce qui constitue le patrimoine, qui y a accès, et comment, est une vraie question de démocratie : y a-t-il une distinction entre objets considérés comme relevant de la culture populaire et objets considérés comme relevant de la culture savante ? Toutes les cultures sont-elles représentées dans la mémoire de la nation, ou bien est-ce seulement la ou les culture.s dominante.s ? On ne peut considérer le patrimoine comme quelque chose de figé ; il s'agit d'une matière vivante et contemporaine. Par conséquent, les enjeux portent sur l'information et la création intellectuelle et artistique actuelles aussi bien que sur la constitution de sources historiques pour demain. Comme on l'a vu, l'attention qu'un État porte à la production nationale peut aussi être mue par une volonté de contrôle et de censure. La nécessité s'impose donc de prendre des positions fortes pour que les outils mis en place servent la démocratie. Pour cela, il ne suffit pas d'écarter la possibilité d'un usage de contrôle politique, il faut aussi des efforts conscients de service du public.

Le principe fondamental de signaler la production intellectuelle nationale est toujours d'actualité, mais doit être considéré dans un environnement technique en mutation permanente, dans lequel les voies d'accès à l'information ont considérablement évolué depuis la mise en ligne du site de la Bibliographie au début des années 2000. C'est ce contexte qui doit être pris en compte dans une démarche de refonte du site. L'objectif d'un tel projet étant de pouvoir continuer à remplir cette mission de signalement de la meilleure manière possible, cela implique donc de mener une réflexion sur les besoins, pérennes et nouveaux, des utilisateurs et sur les nouveaux outils qui peuvent être utilisés pour répondre à ces besoins.

¹ « Décret impérial qui autorise la direction générale de l'Imprimerie et de la Librairie à publier un journal d'annonce de toutes les éditions d'ouvrages imprimés ou gravés », dit décret d'Amsterdam (Bulletin des lois, 4e série, bull. n° 404, loi n° 7 459).

² Décret n°94-3 du 3 janvier 1994 portant création de la Bibliothèque nationale de France.

³ Code du patrimoine, Titre III, Chapitre I^{er}, articles L131-1.

Le site actuel de la Bibliographie nationale (<http://bibliographienationale.bnf.fr>) a été conçu en 2001 pour remplacer la publication imprimée, avec les mêmes principes généraux : liste de notices rassemblées par cadre de classement dans des pages statiques, avec des accès par index adaptés à chacune de ses cinq parties constitutives (Livres, Publications en série, Musique, Audiovisuel, Cartographie). Des fonctionnalités ont été ajoutées au fil des années : récupération des notices à l'unité puis lien vers les notices dans le Catalogue général de la BnF pour pouvoir utiliser ses outils de récupération (paniers, Z39-50), évolution des index existants et ajout de nouveaux index, accès par cartes cliquables, flux RSS. L'habillage graphique a été revu en 2009, mais la structure reste la même, et ce qui était un atout autrefois peut être un frein aujourd'hui. Les pages statiques, par exemple, faisaient il y a quelques années du site de la Bibliographie nationale la seule ressource bibliographique de la BnF indexée par les moteurs de recherche. Aujourd'hui, on remarque surtout la lourdeur de navigation par rapport aux usages modernes. Quant à sa présence sur le chemin des utilisateurs de moteurs de recherche, elle est éclipsée par data.bnf.fr, conçu expressément dans ce but, et par les autres sites plus récents de la BnF. Les problèmes techniques d'un site de plus en plus difficile à maintenir et à faire évoluer du fait de son infrastructure datée rejoignent ici un problème de stratégie : la BnF a multiplié son offre en ligne, donnant accès à ses métadonnées à différents stades de complétion via des sites adaptés à différents usages, sans toujours prendre le temps de se poser la question de la place de ces sites les uns par rapport aux autres. Celui de la Bibliographie nationale, un des plus anciens, en a particulièrement pâti. Il est grand temps pour lui, pour qu'il retrouve tout son sens, de s'adapter aux pratiques nouvelles d'accès à l'information en ligne. Il ne s'agit pas seulement d'être sur le chemin des usagers, d'être mieux signalé, mais de s'appuyer sur les atouts réels des métadonnées d'une bibliographie nationale pour offrir un service repensé et adapté à l'ère de l'information de masse.

II- LE PROJET

En pratique, le projet a débuté à partir de constatations très concrètes : impossibilité de continuer à faire évoluer le site existant d'une part et baisse de fréquentation d'autre part. L'idée d'un projet de remplacement du site internet devenait une évidence pour le petit groupe des responsables de la Bibliographie.

a- Étude d'usages

Dans cette perspective de renouvellement du site internet, il a paru nécessaire de préparer la réflexion sur ses évolutions possibles par une étude d'usages, dont la réalisation a fait l'objet d'un stage de Master 2 Patrimoine écrit et édition numérique. Ce stage de trois mois (de fin mars à fin juin 2017), piloté conjointement par un représentant des services producteurs de la Bibliographie et le chargé des études de publics de la Délégation à la stratégie, a débouché sur la rédaction d'un rapport d'enquête dont les principales conclusions sont les suivantes : fréquentation du site en forte baisse, constat d'obsolescence, mais attachement des usagers au site et taux de satisfaction élevé.

Les données de l'outil générique de mesure d'audience intégré au site de la Bibliographie nationale indiquent une fréquentation en très forte baisse depuis 2009. L'étude des provenances des visites a permis d'émettre l'hypothèse d'un resserrement des consultations autour d'un public de très bons connaisseurs qui accèdent au site directement, sans passer par un moteur de recherche. Ces données ont été croisées avec celles d'une double enquête

qualitative et quantitative. Un questionnaire en ligne visant à déterminer les profils des usagers, à mesurer leur niveau de satisfaction et à recueillir leurs attentes a été mis en place sur le site de la Bibliographie pendant le mois de mai 2017 et a également été largement diffusé par courriel. Les répondant.e.s sont en très grande majorité des personnels des bibliothèques, et plus particulièrement des bibliothèques municipales françaises. Le motif principal de consultation du site est la sélection de notices bibliographiques en vue de leur récupération. Vient ensuite l'utilisation de la Bibliographie comme outil de veille sur la production éditoriale d'un type de document, d'un auteur, d'un genre, etc. Les index sont le mode de recherche le plus utilisé, loin devant le cadre de classement. Le taux de satisfaction est très élevé (94 %). C'est avant tout la qualité des notices qui est plébiscitée (fiabilité, scientificité, exhaustivité, caractère normalisé). D'autres points forts ont également été mentionnés : périodicité, se tenir informé de la production éditoriale, possibilité pour les utilisateurs d'établir des statistiques sur cette production et, à plusieurs reprises, la qualité du site en lui-même, apprécié pour sa simplicité d'usage.

Des entretiens qualitatifs ont ensuite été réalisés auprès de 14 personnes sélectionnées pour leurs profils différents parmi les répondant.e.s de la première phase. Ils ont permis de distinguer trois types de profils parmi les personnes interrogées : les confus.es, les fidèles et les éloigné.e.s ou abandonnistes. Ces entretiens ont ainsi montré, tout comme le questionnaire, que la distinction entre le Catalogue général de la BnF et le site de la Bibliographie nationale française n'était pas toujours claire, même pour des bibliothécaires. Et si certain.e.s ont mis en avant la fiabilité et la qualité des notices proposées, l'exhaustivité de l'offre ou encore la simplicité de navigation sur le site, d'autres ont fait le constat que le site ne répondait plus aux attentes des usager.e.s en matière de réutilisation des données et de recherche documentaire, contrairement à d'autres sites de la BnF comme le Catalogue général ou data.bnf.fr.

b- Discussions suite au rapport

Ce rapport a donné lieu à de premières discussions entre représentant.e.s des services responsables de la Bibliographie, qui ont commencé à réfléchir aux nouveaux besoins à prendre en compte. Dans un premier temps, le maintien d'un site internet distinct du Catalogue général de la BnF a été le principal sujet de discussion, ce qui a été une surprise pour certain.e.s d'entre nous. En effet, l'existence de la Bibliographie nationale française, qui se targue d'être une des plus anciennes bibliographies nationales, semble acquise. Cependant, si sa production, inscrite dans la loi, n'a pas été remise en question, le modèle de publication de ses notices, c'est-à-dire son existence même sous forme de publication distincte, l'a été.

Nous avons dû plaider pour la Bibliographie nationale auprès de nos collègues et des décideurs/euses. Maintenir deux canaux de publication pour les données bibliographiques nationales, un catalogue d'agence bibliographique nationale et une bibliographie distincte, peut sembler moins rentable, mais fonder la décision sur le coût seulement est trop limitatif. Sans négliger les considérations purement pratiques et économiques, le point de départ de l'instruction sur la forme que devrait prendre une Bibliographie nationale doit être ses missions et la meilleure manière de les remplir.

La BnF a finalement validé, fin 2017, le maintien d'un site internet spécifique, avec l'objectif de l'ouverture d'un nouveau site en 2019.

c- Organisation du projet

C'est la méthode Scrum, une méthode Agile adoptée par la BnF pour la plupart de ses développements informatiques internes, qui a été choisie pour la conduite du projet. Un groupe pilote constitué de représentant.e.s des producteurs a été mis en place. Il travaillera en étroite collaboration avec le département des Systèmes d'information de la BnF.

Au cours du premier semestre 2018 ont eu lieu des travaux préliminaires, en particulier la rédaction de deux notes énonçant les grands principes qui pourront être utilisés comme points de repère : la première portant sur les missions et objectifs de la Bibliographie nationale française, et qui servira de référence pour le projet d'évolution du site internet ; la seconde faisant le point sur la place du site dans l'environnement des sites internet bibliographiques de la BnF.

Les discussions au sein du groupe ont tout de suite porté sur la nécessité ou non de conserver les fonctionnalités spécifiques d'une bibliographie : index, feuilletage, historicisation des notices. Les représentant.e.s des services producteurs ont émis le souhait de bénéficier de nouvelles fonctionnalités : recherche et affichage par date de publication, exports, éditorialisation du site. Ces discussions sont vite apparues comme trop précises, et la difficulté à atteindre un consensus a amené le groupe à s'interroger de façon plus générale sur les grands principes qui devraient guider le processus de mise en place d'un nouveau site. Il fallait d'abord énoncer ces grands principes, d'où découleraient ensuite les décisions à prendre sur les fonctionnalités. C'est cette démarche qui a conduit à la rédaction des deux notes.

Le travail d'instruction préliminaire commencera à l'automne 2018 avec l'aide d'un.e expert.e du département des Systèmes d'information. Les développements devraient commencer début 2019 et durer 6 mois environ.

III- LES BUTS ET MISSIONS D'UNE BIBLIOGRAPHIE NATIONALE

a- Grands principes généraux

Le travail d'énonciation des grands principes a commencé par un retour aux sources, en s'appuyant sur des documents fondamentaux de l'IFLA.

Contrôle bibliographique universel

C'est l'IFLA qui encourage les États à se doter d'une législation sur le dépôt légal, qui doit évoquer l'ensemble des aspects de la chaîne : la collecte des documents, leur signalement et l'accès à ces documents. Dans une telle logique, le contrôle bibliographique universel garde tout son intérêt et toute son actualité, contrairement à ce qui a pu parfois être dit dans les dernières années. Certes, certains principes ont perdu de leur pertinence, mais dans l'ensemble, le modèle reste opérant. L'IFLA a ainsi réaffirmé l'importance du sujet en 2012 en publiant une *Déclaration professionnelle sur le contrôle bibliographique universel*⁴ assortie de grands principes. Les principes énoncés dans ce document sont essentiels et constituent une solide base de départ. Les Bonnes pratiques pour les agences bibliographiques nationales à l'ère du numérique⁵, publiées par la section Bibliographie de

⁴https://www.ifla.org/files/assets/bibliography/Documents/ifla-statement-on-ubc-french_translation-fr.pdf.

⁵ Best Practice for National Bibliographic Agencies in a Digital Age, en ligne à l'adresse <https://www.ifla.org/node/7858>.

l'IFLA, apportent un complément intéressant en brossant le panorama des possibilités techniques et normatives.

Bibliographie nationale : un instantané de la production nationale

À la différence d'un catalogue, une bibliographie donne accès à l'information de manière organisée à priori. L'entité productrice d'une bibliographie lui donne un périmètre et une organisation intellectuelle en amont (information ordonnée par listes classées, regroupement de notices par cadre de classements, index adaptés). La Bibliographie nationale française donne la possibilité de chercher dans cet ensemble délimité qu'est le dépôt légal. Elle doit avoir des outils adaptés à cet ensemble : regroupements par volets, cadres de classement et index spécifiques, accès par cartes cliquables, etc. Elle constitue un corpus qui fait sens aux yeux des utilisateurs, et dont la cohérence permet une utilisation à des fins statistiques, qui permet de formuler et vérifier des hypothèses scientifiques de manière plus fiable qu'avec les données du Catalogue général de la BnF. L'Observatoire du dépôt légal⁶ s'appuie sur cet aspect de la Bibliographie nationale pour proposer des statistiques sur le secteur de la musique (2016), le profil des auteurs/autrices contemporain.e.s (2015), etc.

Une bibliographie a un rapport au temps différent de celui d'un catalogue. Les notices du Catalogue sont vivantes et continuent à évoluer pour qu'il remplisse ses missions, tandis que la Bibliographie offre ce service très particulier de figer les notices dans le temps, donnant à voir ce qui était offert au public (et entré au Dépôt légal) à un moment donné. La Bibliographie est un outil de suivi du dépôt légal, qui est utile non seulement pour le suivi de la production courante, mais, d'un point de vue rétrospectif, pour l'Histoire.

Ainsi, dans la Bibliographie, il est important de savoir qu'un périodique était vivant à la date concernée, alors que dans le Catalogue, il est important de savoir qu'un périodique ne paraît plus, ce qui implique qu'on fige la notice dans la première et pas dans le second.

Le Catalogue général rassemble les notices d'un très grand nombre de documents, bien au-delà du dépôt légal. Ces notices ont été créées à des époques différentes, pour répondre à des besoins divers, et selon des normes qui ont changé : elles sont de qualité très variable. Les notices de la Bibliographie, elles, sont toutes des notices de référence : elles sont créées selon le niveau de signalement complet défini par les normes en vigueur.

Cette application de normes reconnues au niveau international permet à la BnF de remplir son rôle de tiers de confiance. Dans un contexte de société de l'information qui est aussi celui d'une société de la désinformation, où les informations sont nombreuses et difficiles à vérifier et à hiérarchiser, on attend d'organismes publics comme la BnF qu'ils remplissent ce rôle de tiers de confiance. Les données de la BnF (données bibliographiques et d'autorité) sont ainsi des données garanties : elles sont fiables, vraies et justes⁷. D'où l'importance de promouvoir ce site internet, qui constitue un atout et qui doit donc avoir une identité forte et être très visible.

⁶ Réservoir de données statistiques et synthèse sur la production éditoriale nationale publié annuellement par la BnF depuis 2011, d'après les dépôts et collectes réalisés grâce au dépôt légal. Disponible à l'adresse : http://www.bnf.fr/fr/professionnels/depot_legal_definition/s.depot_legal_observatoire.html.

⁷ Pour une discussion plus détaillée de ces concepts, nous renvoyons à la communication de Boulet et al., 2016, p. 8.

Importance de la création de notices et de leur accessibilité

Le signalement par la BnF de la production intellectuelle nationale permet d'y donner accès : sans ces notices librement disponibles et fiables, l'existence de beaucoup de ressources ne serait pas connue, et il ne serait donc même pas question d'y avoir accès. Cette ouverture est nécessaire d'un point économique et intellectuel, pour permettre aux citoyens de s'informer, se cultiver, créer leur propre œuvre, etc.

Sans les données de la BnF, qui ne se limitent pas à ce qui est largement diffusé par les canaux commerciaux, une grande partie de cette production intellectuelle serait invisible, ou visible uniquement de façon hiérarchisée selon les partis pris commerciaux ou autres des grands canaux de diffusion.

Dans une démarche réellement démocratique, il s'agit, avec ce projet de nouveau site de la Bibliographie nationale, de se placer de façon volontariste sur le chemin des usagers à plusieurs endroits et de différentes façons. La BnF propose une grande diversité de ressources et de sites, comme data.bnf.fr, Gallica, le Catalogue général, etc. Cette situation a en apparence desservi la Bibliographie nationale française mais constitue en réalité un argument en sa faveur : la production des données est centralisée mais ces données sont présentées de manières différentes pour répondre à des usages différents. Il doit bien entendu y avoir un travail d'optimisation : les développements pourront utiliser des modèles déjà éprouvés. Ainsi, avec une quantité de travail maîtrisée, on fera une importante plus-value de services et d'offres.

b- Engagements fondamentaux du projet

De cela découlent selon nous les engagements fondamentaux d'un tel projet. Nous en avons débattu au sein de la BnF et les offrons par biais du présent article à la communauté professionnelle internationale pour discussion et adaptation. Nous présentons ci-dessous ce qui a paru primordial dans le contexte français.

Nécessité d'avoir des modes de recherche variés et importance des index

La pluralité évoquée ci-dessus n'est pas seulement nécessaire dans l'offre en ligne de la BnF (pluralité de sites), mais aussi, à l'intérieur d'un site comme celui de la Bibliographie, dans les modes de recherche offerts (pluralité des accès).

Dans ce contexte, il convient d'affirmer l'importance fondamentale d'offrir des modes de recherche variés, répondant non seulement à des besoins d'information différents mais aussi à des profils cognitifs différents.

Par exemple, les recherches de type « moteur de recherche en ligne » (ou « mots » dans le Catalogue général) ont apporté aux utilisateurs une simplicité inédite. Mais elles comportent des écueils cachés, le principal étant qu'on ne sait pas, lorsque qu'une information n'apparaît pas, si c'est parce qu'elle n'existe pas ou parce qu'elle est manquante. La maîtrise donnée aux utilisateurs sur les données est moindre, les pondérations des algorithmes de pertinence n'étant pas visibles⁸. C'est ainsi le cas pour le Catalogue général, qui utilise un moteur de recherche externe dont la BnF ne maîtrise pas l'algorithme de pertinence.

Les recherches par index, en revanche, offrent une meilleure visibilité aux utilisateurs sur la façon dont les résultats sont obtenus, ce qui constitue une garantie sur leur qualité et leur

⁸ Sur toutes ces questions, nous renvoyons bien sûr à l'ouvrage fondamental de Jean-Noël Jeanneney, 2005.

pertinence. Les index permettent un dépouillement systématique et rigoureux d'un ensemble de données bibliographiques et constituent une garantie d'exhaustivité pour une recherche donnée. L'index est donc un excellent outil pour lever les ambiguïtés, particulièrement utile à des utilisateurs/utilisatrices « avancé.e.s » (professionnel.le.s de l'information, chercheurs/chercheuses).

Il ne s'agit pas d'opposer recherche « mots » et recherche index, mais d'affirmer leur complémentarité. Pour la Bibliographie, il est particulièrement important de conserver une pluralité de chemins heuristiques et donc une véritable diversité dans la façon de chercher. Le risque étant un appauvrissement des processus intellectuels qui se traduit par des recherches où on passe à côté de résultats pertinents sans s'en rendre compte. Mais le risque est aussi celui d'une uniformité des processus cognitifs et de la pensée. Cette diversité moindre des modes de recherche, qui ne peut pas convenir à tout le monde, peut constituer un risque de pensée unique et donc aussi un risque de contrôle accru de cette pensée. C'est le rôle de la Bibliothèque comme service public d'un État démocratique qui est en jeu.

Il y a ici une opportunité d'offrir un meilleur service public à plus de personnes. Il s'agit donc d'investir dans des modes d'accès variés à nos données, qui permettent une organisation différente des résultats de la recherche. Et, dans une démarche d'ouverture intellectuelle, de proposer un outil permettant de faire de nos usager.e.s des citoyen.ne.s bien informé.e.s.

Stratégie et éditorialisation

La version actuelle de la Bibliographie nationale a progressivement perdu du public, pour les raisons évoquées plus haut. Pour sortir de cette situation et justifier le choix radical de maintenir un site à part du Catalogue général, il faut définir clairement la place du site dans la galaxie de sites donnant accès à des métadonnées de la BnF, et avoir une communication claire à ce sujet. Une vision globale sur ces différents sites, la façon dont ils se complètent les uns les autres et les liens entre eux est nécessaire.

Cela commence bien entendu par un travail de recensement. Ces sites ont été créés progressivement, chacun avec un objectif différent. Ils ne couvrent pas le même périmètre, n'offrent pas le même état des métadonnées. Mais comme cela a été fait progressivement, la stratégie globale n'a pas forcément été mise à jour.

À cette première étape de notre réflexion, nous proposons un rapprochement des sites qui présentent les métadonnées liées au dépôt légal à différents étapes de leur traitement, c'est-à-dire principalement un rapprochement de la Bibliographie avec Nouveautés Éditeurs, qui présente les métadonnées fournies par les éditeurs dans leurs déclarations de dépôt légal en ligne, avant intervention de la BnF, et de manière temporaire (les annonces restent en ligne 6 mois après la date de publication annoncée par l'éditeur).

Nous proposons également de mieux mettre en valeur sur le site même de la Bibliographie des données découlant du dépôt légal et de la Bibliographie nationale qui sont aujourd'hui à part et peu visibles sur le site, c'est-à-dire principalement celles de l'Observatoire du dépôt légal. Cela reviendrait à mettre en valeur le travail effectué par la BnF, les multiples usages des métadonnées de la Bibliographie, et leur valeur ajoutée.

Enfin, nous proposons de faciliter l'identification des différents sites et de leurs usages complémentaires par les usager.e.s ainsi que la navigation entre sites par un effort d'éditorialisation et de liens. Cela impliquerait la mise en place d'une « charte

d'éditorialisation », en évitant de fixer des objectifs trop ambitieux en matière d'actualités ou de contenus originaux pour que le projet soit viable. En pratique, cela nécessitera un outil simple, partagé, qui permette de transmettre rapidement des informations succinctes qui gardent un public sur un site : mise en ligne de nouveaux numéros, évolutions des normes que nous appliquons, journées d'études, etc. La BnF a des activités nombreuses et importantes autour de la Bibliographie et de ses métadonnées (Observatoire, journées des métadonnées, historique, numérisation), qui à l'heure actuelle sont à l'extérieur du site de la Bibliographie. Les en rapprocher mettrait en valeur le travail effectué, les nombreux usages, courants et rétrospectifs, des métadonnées de la Bibliographie, et offrirait, en somme, une offre présentée de manière beaucoup plus cohérente. Le lien qu'a la Bibliographie avec historique d'un côté et travaux de normalisation actuels de l'autre serait explicite.

c- Portée universelle

Les réflexions préliminaires présentées ici doivent servir de cadre de référence pour l'ensemble du projet de remplacement du site internet de la Bibliographie nationale française. En découlent les grands principes présentés dans cet article.

Il est évident que certains de ces principes sont très liés au contexte français et que tou.te.s n'y reconnaîtront pas forcément les problèmes qu'ils/elles rencontrent. Pour certains pays, le problème de la Bibliographie nationale n'est pas l'obsolescence de leur site internet, mais la création même d'un tel site, voire la création de la Bibliographie elle-même. Nous espérons toutefois que nos collègues pourront trouver même dans ces aspects pratiques qui se rapportent à des contextes différents des éléments utiles à leur propre réflexion. En ce qui concerne les aspects intellectuels, nous les offrons comme un exemple de bonnes pratiques pour les Bibliographies nationales en tant que principe de la vie démocratique, et appelons les bibliothécaires à examiner les implications politiques de leur activité, comme l'IFLA nous encourage à le faire, et dans la mesure où leur contexte local le leur permet.

CONCLUSION

Au sein de la BnF, la discussion sur la Bibliographie nationale s'est avérée nécessaire et fructueuse, dans la mesure où nous avons maintenant une stratégie pour sa publication.

Nous sommes conscient.e.s que les idéaux doivent rencontrer un public. Ainsi, la Bibliographie nationale française doit retrouver une place dans le paysage des métadonnées de la Bibliothèque, plus diversifié qu'en 2001. L'ensemble du processus a mis en lumière le fait que ce que nous considérons comme des valeurs établies des bibliothèques ne va pas forcément de soi et n'est en réalité pas neutre mais politique. En France, les objectifs de la Bibliographie nationale ont varié de la police et de la censure à l'information intellectuelle et culturelle. Cela nous paraît acquis, mais ne le restera que si nous faisons en sorte qu'il en soit ainsi. Les fondements de la démocratie sont mouvants et nécessitent notre constante vigilance.

Références

Jeanneney, Jean-Noël. 2005. *Quand Google défie l'Europe : plaidoyer pour un sursaut*. Paris : Mille et une nuits.

Boulet, Vincent, Koskas, Mathilde & Roche, Mélanie (2016). Les aventuriers de l'ISBD *perdu : retour vers la normalisation bibliographique internationale*. Article présenté à : IFLA WLIC 2016 – Columbus, OH – Connections. Collaboration. Community, à la Session 144 - Comité des Normes. [<http://library.ifla.org/1489/1/144-boulet-fr.pdf>]